

geoise, groupant autour de lui un grand nombre de personnalités remarquables dans les domaines politique, économique, littéraire et artistique. Comme il fallait s'y attendre, Schrobilgen était également un des membres fondateurs de la société civile de la Loge, la « Société littéraire » fondée le 27.4.1818 par-devant son futur beau-frère, le notaire J. FRANÇOIS le Jeune, au capital de 5.000 florins. L'objet de cette société tendait en premier lieu à l'acquisition de la maison dite des marchands, l'actuel hôtel de la Loge, dans le but d'y organiser pour ses membres « des récréations intellectuelles et morales ».

En dehors de ses dons oratoires, Schrobilgen eut l'occasion de déployer ses qualités de bôte-en-train aussi bien à la « Société littéraire » qu'au « Casino » qui depuis 1818 réunissait les officiers de la garnison et les éléments bourgeois et dont les bals se tenaient tant chez Schrobilgen père à Clausen (Lux. Wochenblatt du 6.8.1825) que chez Deitz, l'actuel No 12 de la rue du Casino (id. 4.2.1826).

Si de 1820 à 1826, les relations entre les deux groupements constituant le Casino ont pu être quelque peu correctes, il faut en chercher la raison dans le fait que depuis la fondation d'une Loge militaire prussienne en 1820, ses dirigeants aussi bien que les francs-maçons luxembourgeois avaient trouvé la plate-forme nécessaire à l'aplanissement des difficultés sans cesse surgissantes.

Dans cette époque « mondaine » de Schrobilgen se situe un beau succès qu'il obtint en tant que chasseur : en effet, le « Wochenblatt » rapporte que sous la date du 9.11.1823, à 10 heures du matin, Schrobilgen réussit à abattre un loup de forte taille au bois communal de Walferdange.

Il se peut également que Schrobilgen ait fait partie de la « Société philharmonique » qui, d'après le « Wochenblatt » du 24.12.1825, existait depuis de nombreuses années.

Nommé le 24.8.1815, au traitement de 1.200 francs, chef de bureau de la Commission de Gouvernement nouvellement installée et présidée pendant 15 ans par le gouverneur I.G.Z. WILLMAR, Schrobilgen devint, à partir du 24.8.1817, chef de division pour les affaires militaires, charge qu'il remplit jusqu'au 31.12.1820.

Le 29 novembre de cette dernière année, il reçut du Roi sa nomination de secrétaire de la Régence, présidée à ce moment par Fr. SCHEFFER. Il devait occuper ces fonctions jusqu'en 1850. C'est en cette qualité qu'il lui incombait à différentes reprises l'honneur de prononcer les discours officiels.

Depuis le 11 novembre 1824 et jusqu'au 5 mai 1837, il cumula, à l'instar de son prédécesseur P. LEISTENSCHNEIDER, le poste de secrétaire avec celui de receveur communal. Un arrêté royal lui avait, en 1826, conféré l'autorisation de cumuler.

Depuis l'an XII la Mairie occupait dans l'ancien Collège des Jésuites quelques pièces dans l'aile contiguë à la Cathédrale ainsi que « l'Aula » et la salle du second étage dans l'aile ouest.

Par suite de l'essor pris par l'Athénée, celui-ci manqua de place et la Municipalité quitta les lieux pour installer, à partir du 16.1.1821, une partie